RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GRETA NORD-ISÈRE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

bâtiment énergie travaux publics

Gérer la sous-traitance partielle de son marché

OBJECTIFS

Décider et gérer ce que l'on peut sous-traiter dans le cadre de son marché principal.

PUBLIC CONCERNE

Personne devant organiser le travail d'une équipe de production

- Salarié, demandeur d'emploi
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Compte personnel de formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (ex CIF)
- Financement entreprise
- Financement personnel

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Formation pratique et théorique en centre
Entrées et sorties permanentes

DUREE

21 heures

LIEU ET DATE

Pôle Bâtiment du GRETA Nord Isère à Villefontaine
Entrées et sorties permanentes

VALIDATION

Attestation de formation
Attestation d'acquis de la formation

METHODES MOBILISEES ET MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluation en Cours de Formation

CONTACTS

GRETA NORD ISERE
Pôle Bâtiment à Villefontaine
Tél. 04.74.96.75.15
pole-batiment@gretani.com

COÛT DE LA FORMATION:

20€00 de l'heure

Nos **conditions générales de vente** sont disponibles sur le site du Greta Nord Isère, en pied de page de la page d'accueil

INDICATEURS DE RESULTATS :

Satisfaction usagers GRETA NORD ISERE 2021 ★★★★½

FORMATION : GÉRER LA SOUS-TRAITANCE PARTIELLE DE SON MARCHÉ

CONTENUS

- Connaître la réglementation de la sous-traitance.
- Analyser et décider ce que l'on peut sous-traiter.
- Rédiger le cahier des charges de la consultation.
- Consulter les sous-traitants.
- Comparer les offres.
- Passer les commandes.
- Suivre les commandes.
- Prononcer la réception des prestations sous traitées.
- Etablir une liste de sous-traitants.
- Utiliser un contrat type de sous-traitance du BTP.
- Connaître des conditions types d'intervention que peuvent imposer les grands maîtres d'ouvrage aux sous-traitants, notamment en matière de développement durable.
- Faire respecter la chartre environnementale.